

ses chers compatriotes de Neuville des péripéties de son voyage.

Le vendredi 9, l'élégante salle de concert de la petite ville était pleine jusqu'aux cintres d'invités, au milieu desquels un groupe d'amis lyonnais, et, pendant deux heures, le sympathique voyageur a présidé à une exhibition des plus curieuses.

Son camarade et son ami, M. Regamey, avec une fougue et une verve étourdissantes a tracé sur des chassiss *ad hoc* des vues, des croquis, des portraits, des aperçus de ce qu'ils avaient vu dans leur voyage. Aussi rapide que la parole, le fusain représentait les personnages, les ustensiles, les costumes, les scènes de mœurs, aux éclats de rire parfois, aux applaudissements toujours, d'une foule charmée dont l'enthousiasme était du meilleur aloi et certes, de plus difficiles auraient été largement satisfaits.

Et de cette fête, chacun a pu garder un bon souvenir, car elle s'est terminée par une quête en faveur des indigents. On ne pouvait mieux finir une ravissante soirée.

On a dû en féliciter M. Guimet.

— Le 6 mars, le conseil des archevêques et évêques réunis à l'archevêché sous la présidence de Mgr Caverot a élu pour Vice-recteur de l'Université catholique M. l'abbé Guiol, ancien Vicaire Général de Marseille.

— Le 15, la cérémonie de la remise de la calotte cardinale à Mgr Caverot, a eu lieu, à l'archevêché, avec une grande solennité, en présence de MM. les Chanoines, M. le Préfet du Rhône, M. le premier président de la Cour d'appel, de plusieurs notabilités lyonnaises et d'un clergé nombreux.

C'est M. le comte Ciampelletti, garde noble et courrier de sa Sainteté, qui a offert au nouveau Cardinal le bref pontifical et la calotte rouge.

Son Eminence est partie le 19 pour Paris pour y recevoir, des mains du Maréchal-Président, la barette rouge qui lui est apportée par Mgr Nava.

— On aime à voir les honneurs bien placés. M. Lucien Brun, l'illustre avocat lyonnais, a reçu du Saint-Père la Grand'croix de l'Ordre de Saint-Grégoire, dont les insignes lui ont été remis par M. de Saint-Victor.

Un groupe d'amis dévoués assistait à cette fête de famille dont la solennité et l'éclat ont été doublés par les plus touchantes manifestations de sympathie et d'affection.

— Les journaux de la Loire continuent à nous effrayer.

Il est toujours question, comme dans le jugement de Salo-